



# COMMUNIQUE DE PRESSE

7 mars 2015

## Journée de la Femme – 8 mars 2015

A l'occasion de la Journée de la Femme, la commission des Droits des Femmes de la Grande Loge Féminine de France a organisé le 7 mars 2015 un colloque sur le thème « **De la Loi Veil aux Droits des Femmes** ».

Ce colloque a permis de réaffirmer que le combat des femmes est loin d'être clos si certains acquis devaient être remis en cause ; comme l'a montré l'Espagne en restreignant considérablement les conditions du droit à l'avortement.

Les femmes membres de la Grande Loge Féminine de France souhaitent aussi souligner que leurs valeurs sont aussi celles d'une république paritaire et laïque.

Actuellement, les inégalités hommes/femmes sont encore criantes et c'est le combat des femmes de maintenant.

Pour cette année, **l'ONU** met l'accent sur la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, une feuille de route historique, signée par 189 gouvernements, il y a 20 ans qui établit le programme d'action pour la réalisation des droits des femmes.

« *Bien que des progrès considérables aient été accomplis pour les femmes, beaucoup de graves lacunes continuent pourtant de subsister.* » déclare la Directrice exécutive de l'ONU-Femme, Phumzile Mlambo Ngcuka.

« *Elles espéraient que les objectifs fixés seraient atteints d'ici 2005. Mais aujourd'hui, aucun pays n'est parvenu à instaurer l'égalité. Il est plus urgent que jamais de définir – et d'adhérer à – un calendrier précis. Certes, des progrès ont été réalisés ces 20 dernières années – bien qu'ils aient été lents et irréguliers. Les pays ont réduit les disparités entre les sexes dans le domaine de l'éducation. Certains sont parvenus à une parité en matière de scolarisation. Beaucoup de pays ont créé des institutions qui luttent contre l'inégalité des sexes. Beaucoup ont adopté des lois contre la violence basée sur le genre. Beaucoup ont rendu la violence domestique illégale. Ce sont là toutes de bonnes nouvelles. La mise en œuvre de politiques appropriées a été décousue. La violence à l'égard des femmes continue de briser des vies dans le monde entier. Et aucun pays n'a instauré l'égalité des sexes.* »

L'humanité a besoin d'un changement, il est reconnu que les femmes sont porteuses de paix. Il est amplement prouvé aujourd'hui que l'égalité procure d'énormes avantages tant moraux qu'économiques dans une société qui réfléchit au bien vivre ensemble.

Nous, Franc-maçonnnes, sommes profondément attachées aux lois de la République et affirmons notre conviction en la laïcité, garante de la liberté de conscience, de croyance et d'exercice des cultes, sous condition du respect des Droits de l'Homme et du Citoyen.

C'est pourquoi, dans le contexte terroriste actuel visant à nous faire taire par la peur, la Grande Loge Féminine de France réaffirme son attachement à cette phrase de Voltaire « *Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire* ».

**Contact Presse** : Mary - Tél. : 01 71 04 58 17 – mail : [mary@glff.org](mailto:mary@glff.org)

